

VILLE DE LA ROCHELLE

Inspection périodique du pont Jean Moulin à La Rochelle et aménagements de circulation

du 7 au 10 avril 2026

Le pont Jean Moulin à La Rochelle va faire l'objet d'une inspection périodique de mardi 7 à vendredi 10 avril 2026. Quelques aménagements de circulation sont prévus pendant la durée de l'opération.

C'est l'entreprise spécialisée SCE qui interviendra. Une nacelle élévatrice sera nécessaire pendant trois jours pour accéder à l'ouvrage.

Dans ces conditions la portion de la rue Henri Barbusse qui passe sous le pont sera fermée à la circulation **mardi 7 avril** entre 10h et 16h. Des déviations seront mises en place pour cyclistes et les véhicules motorisés. Le parking Les Salines restera accessible via l'avenue Jean-Paul Sartre.

Mercredi 8 avril la circulation des véhicules motorisés sera alternée, boulevard Joffre sous le pont Jean Moulin.

Jeudi 9 avril la circulation des véhicules sera alternée entre 10h et 16h sur le pont Jean Moulin. Les cyclistes devront circuler sur la chaussée en respectant l'alternat.

Vendredi 10 avril l'inspection des piles du pont sera réalisée en barque.

Il est conseillé aux usagers et aux habitants d'éviter autant que possible cette zone pendant la courte durée des travaux.

Pour mémoire, le pont Jean Moulin a été construit en 1972. Il enjambe les voies ferroviaires et le bassin des chasses. C'est la principale entrée de La Rochelle depuis l'Est, notamment depuis la fermeture du Pont de Tasdon. Environ 15 000 véhicules motorisés et 800 vélos l'empruntent chaque jour.

Comme l'ensemble des ouvrages publics, il fait l'objet d'une surveillance périodique. La dernière a eu lieu en 2024.



Mardi 7 avril de 10h à 16h
Fermeture de la rue Henri Barbusse.
Mise en place de déviations
cycles et voitures

Mercredi 8 avril de 10h à 16h
Circulation alternée boulevard Joffre

Jeudi 9 avril de 10h à 16h
Circulation alternée sur le pont Jean Moulin

RESPONSABLE RELATIONS PRESSE

Anne Michon - +33 (06) 17 01 43 72 - anne.michon@agglo-larochelle.fr

Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle

